



# MAIRIE DE MONTCLUS



*La Lettre d'Info*  
*PRINTEMPS 2019*

## Mot du Maire

Bonjour à tous,

Suite aux **dégâts occasionnés par la crue du 9 août dernier**, nous avons fait d'importants travaux sur le pont qui enjambe le ruisseau du Boudouyre (le « 3 ponts »). Il a été remis à son état d'origine du XVIII<sup>e</sup> siècle, il redevient submersible et devrait résister aux crues. Un devis d'un montant de 55000 Euros HT avait été proposé par une entreprise de travaux publics. Grâce à la préparation effectuée par Axel et à la mobilisation de nombreux bénévoles, les travaux ont seulement coûté à la commune la somme de 6500 Euros. Par ailleurs, nous avons obtenu du président du département la reconstruction de l'enrochement qui soutient la route d'accès au village. Une fois de plus je remercie chaleureusement au nom du Conseil Municipal tous les bénévoles pour leur engagement et en particulier Patrick PIANETTI qui a aussi réparé de nombreux chemins dévastés par de très forts ruissellements.

**Dans le cadre de la protection contre les incendies** et après l'installation de bornes supplémentaires, les travaux sur le chemin de la DFCI reliant les tennis de Saint André de Roquepertuis à Méjannes le Clap sont imminents.

**A Bernas**, la commune a obtenu l'accord généreux de la famille MAHE du domaine de Trescombiér, acquérante des vignes de la famille QUEYRANE, pour tracer un chemin communal accessible à tous. Il permet de desservir toutes les terres du secteur en supprimant les anciennes servitudes. J'ai le plaisir de vous informer que le domaine Trescombiér produit entres autres une cuvée bio exclusivement avec des raisins de Montclus.

**Le concours photo** se déroulera une nouvelle fois cette année. C'est la quatrième édition. Envoyez vos photos de Montclus. Je vous rappelle que vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste de la photo pour participer, il vous suffit de déposer trois photos maximum à l'adresse : [www.montclusphoto@gmail.com](mailto:www.montclusphoto@gmail.com) avant le 15 juillet (voir les conditions de participation à la fin de cette lettre).

Comme chaque année, un **très riche programme de festivités** est organisé cet été. Ce sont les associations qui le proposent. La mairie les soutient logistiquement et financièrement. Vous trouverez l'agenda des manifestations prévues à la fin de cette lettre d'information et sur le site de la mairie.

Au terme d'une procédure longue et coûteuse, le tribunal de Nîmes nous a accordé l'entière propriété du **Pont de Jules** et du chemin reliant ce pont au quartier de l'Ilette. Le portail qui le barrait a été immédiatement retiré. Nous remercions Jean-Pierre GAVINET.

L'obligation légale de rendre **accessible aux personnes à mobilité réduite** tous les bâtiments publics (école, mairie, recyclerie, église) a été respectée. Ces travaux ont été réalisés pour l'essentiel par notre ancien employé communal tailleur de pierre, Jérémy RICHIARDI, aidé une fois de plus de courageux bénévoles. Ces perrons de grande qualité esthétique ont été ainsi bâtis à des prix défiant toutes concurrences.

Nous pouvons admirer dans la rue du couvent l'œuvre **« outils d'ici »** offerte par Jean Claude Carles à la commune.

**Axel JUERY**, notre nouvel employé communal a bien pris ses marques. En plus des travaux habituels et de sa disponibilité sympathique pour tous, il a effectué un gros travail de mécanique sur notre matériel roulant. Cela nous a permis de réaliser des économies substantielles.

Comme vous le savez, le tournage du **film « POLY » de Nicolas VANIER** a commencé sur notre belle commune. L'équipe du tournage fait tout le nécessaire pour que l'impact sur votre quotidien soit minimal. N'hésitez pas à leur faire part de vos préoccupations, ils sont à votre disposition.

Je vous joins le planning à la fin de cette lettre pour que vous ayez connaissance des jours et des lieux de tournage prévus. Ce planning est susceptible d'éventuelles modifications.

**L'appartement communal** a été libéré par sa locataire. Il a été repeint et remis en état par Axel, Claire et François DREYFUS et Mireille BOULE.

**Les plantations** ont été assurées par Evelyne et Peter BOHM, Rose-Marie et Serge KOX, François DREYFUS et Claire POUDEIROUX.

Nous les remercions.

Benoit TRICHOT

## Informations:

- Maryline BOTELLA, habitante de Montclus, a créé chez elle une entreprise de couture « de petits bonheurs personnalisés ». Vous pouvez lui téléphoner au 0610375240 ou sur  Made by Liline.
- L'épicerie du village a rouvert ses portes tous les jours de 10h à 19h.
- Le restaurant « Le Mûrier » vous accueille depuis Pâques.

## Naissance:

- Valentine née le 06/02/2019, fille d'Amaryllis FREALDO et d'Axel JUERY.

## Décès:

- BOULE Pierre décédé le 06/02/2018
  - René GAVINET décédé le 12/09/2018
  - Julia DEMONT décédé le 6/12/2018
  - Yann MARMUSE décédé le 17/01/2019
  - Michel BUFFNOIR décédé le 26/03/2019
- Toutes nos condoléances à leur famille.

## Programme des festivités :

### JUIN

**Samedi 1er :** Rallye des Plus Beaux Villages de France gardois.

Inscription par mail à [contact@provenceoccitane.com](mailto:contact@provenceoccitane.com) ou par téléphone au 04 66 82 30 02.

**Jeudi 6 à 20h30 dans l'église :** Festival guitare en Cévennes, deux solos et un duo.

**Samedi 8 sur la place:** Journée de l'environnement, nettoyage des berges de la Cèze (rdv à 8h30), repas des chasseurs à midi.

**Vendredi 21 à partir de 19h au château :** Fête des voisins / fête de la musique / magicien Roger Kobel / jeux ludiques pour les enfants / concerts...

Les habitants du village et des hameaux sont invités à apporter de quoi manger pour un moment convivial.

**Samedi 22 à partir de 18h** : Soirée romantique organisée par les plus beaux villages de France et le restaurant Le Mûrier.

## **JUILLET**

**Dimanche 7** : Vide grenier, avec repas à midi.

**Lundi 8 à 21h au château** : Théâtre, Le Bourgeois Gentilhomme de Molière

**Jeudi 11 à 18h dans l'église** : Concert, cordes et chants, avec Priscilla.

**Samedi 13 sur la place** : Fête nationale, Bal populaire et repas.

**Dimanche 14 à 18h** : Vernissage de l'exposition peinture, sculpture.

**Jeudi 18 à 21h au château** : Concert, The Dissidents, groupe de rock anglo saxon.

**Vendredi 19 de 11h à 17h au château** : Expo de voitures anciennes et de prestige (15 voitures)

**Mercredi 24 à 21h au château** : Concert, Streetswing Orchestra, swing et jazz.

**Vendredi 26 à 18h30** : Visite insolite du village organisée par l'Office de Tourisme de Provence Occitane et « la Guilde de l'Histoire ».

**Mardi 30 à 21h au château**: Concert, Nuit magique, revisiter les chansons françaises des années 80.

## **AOÛT**

**Du 2 au 4** : Fête votive (Loto le 2 à 21h et feux d'artifice le 4 à 22h)

**Samedi 3 à 18h à la Mairie** : Vernissage du concours Photos.

**Mercredi 7 à 21h au château** : Concert, Great Lake, Jazz, Jazz rock, Pop.

**Samedi 10 à 18h à la Mairie**: Remise des prix du concours photos.

**Vendredi 23 à 21h au château** : Concert, The Red Hot Serenaders, Blues, Ragtime, Swing.

**Jeudi 29 à 18h** : Balade crépusculaire en bord de Cèze organisée par l'Office de Tourisme de Provence Occitane

## **Concours et exposition photo 2019** **« Montclus en images »**

Une fenêtre sur cour, un arbre remarquable, un pont élégant, des enfants joueurs, une fleur romantique, un marché animé, une terrasse à l'ombre, des promeneurs curieux, la Céze émeraude, un oiseau coloré, des habitants sympathiques... Tout fait sens ! Et dans notre beau village, les lieux qui attendent d'être captés par un photographe sont légions.

À vous de nous exposer votre regard : original, étonnant, classique, poétique, décalé, étrange, savant, insolite, critique ...

Prenez vos appareils photos numériques, du plus sophistiqué à celui de votre téléphone portable. Toutes les participations sont les bienvenues. Envoyez-nous vos photos, elles intéresseront, elles enchanteront et elles surprendront les visiteurs de l'exposition « Montclus en images ».

- À qui est ouvert le concours ?

*À toutes et à tous. Sans distinction d'âge, de domicile ou de profession. Ni donc de moyens techniques.*

- Combien de photos peuvent-être envoyées ?

**Trois photos au maximum** par photographe (même nom, même prénom). Chaque photo doit être accompagnée d'un **titre court**, d'une **indication de lieu**, d'une **date de prise de vues**.

- Comment participer ?

*Pour vous inscrire et déposer vos photos, contactez-nous : [www.montclusphoto@gmail.com](mailto:www.montclusphoto@gmail.com)  
Chaque photo doit être envoyée en format JPG, avec **résolution minimale de 5 mégapixels**, et une **taille maximale de 10 Mo**.*

*Date limite d'envoi : **15 juillet 2019**.*

*La soumission des photos sur le site implique l'approbation du règlement.*

- Comment se fera la sélection pour l'exposition ?

*Un comité de sélection (3 à 5 personnes) visionnera toutes les photos dans les mêmes conditions (lumière, écran...). Une douzaine de clichés seront retenus. Une seule photo pourra être sélectionnée par auteur.*

- Quand sera connue la sélection ?

*Le 23 juillet. Un courriel sera envoyé aux auteurs des photos sélectionnées.*

- Que feront les organisateurs des photos sélectionnées ?

*Toutes les opérations pour réaliser l'exposition sont prises en charge par l'organisation : le tirage, au format 30x40 cm, sera effectué par une officine spécialisée au mieux des règles de l'art ; la photo sera encadrée pour la mettre en valeur ; une installation sera mise en place à la mairie.*

- Quand et comment se déroulera l'exposition ?

**Du 3 août au 10 août 2018. Entrée libre et gratuite. Vernissage : Samedi 3 août à 18 heures. Remise des prix : Samedi 10 août à 18 heures.**

- Qui attribue les prix ?

*Pour les deux prix de la Mairie : un jury de 3 ou 4 résidents de Montclus. Ce jury est souverain et totalement indépendant du comité de sélection. Pour le prix du public : les visiteurs de l'exposition. Une urne sera à leur disposition.*

- Quels sont les prix ?

*Premier prix est de 100 € ; le deuxième prix est de 50 € ; les prix du public sont attribués par les visiteurs ; les bulletins de vote et une urne seront à leur disposition.*

- Que deviennent les photos après l'exposition ?

*La mairie conserve les photos et se réserve le droit de les exposer dans les bâtiments communaux. Elle pourra également les utiliser dans le bulletin municipal en indiquant le nom de leur(s) auteur(s) ou autrice(s).*

### **Planning provisoire des lieux et jours de tournage sur la commune du Film « Poly »**

#### **MAI**

- Lundi 13 Mai - Pont + Village - 08h30-18h
- Vendredi 17 Mai - Village - 9h - 18h
- Lundi 20 Mai - Village - 15h - 24h
- Mardi 21 Mai - Village - 14h - 23h

#### **JUIN**

- Mardi 4 juin - Village - 9h - 18h
- Mercredi 5 juin - Village - 8h - 17h
- Lundi 10 juin - Cassagnettes - 08h30 - 17h30
- Mardi 11 juin - Cassagnettes - 6h30 - 15h30
- Mercredi 12 juin - Cassagnettes - 9h - 18h
- Jeudi 13 juin - Cirque - 8h30 - 17h30
- Vendredi 14 juin - Cirque - 6h - 15h
- Lundi 17 juin - Cirque - 12h30 - 21h30
- Mardi 18 juin - Cirque - 10h - 19h
- Mercredi 19 juin - Cirque - 11h - 21h
- Jeudi 20 juin - Village - 16h - 24 h
- Vendredi 21 juin - Cirque - 8h30 - 17h30

Le cirque sera installé au parking au nord du pont de Montclus



**Vous pouvez nous suivre sur notre page : Mairie Montclus  
Et sur notre site internet : [www.village-montclus.fr](http://www.village-montclus.fr)**